



Bibliothèque « À livre ouvert » de Saint-Léger

Rue du Château, 19
6747 Saint-Léger
Tél. 063 58 99 24
bibliotheque@saint-leger.be

Animations organisées par la bibliothèque « À livre ouvert » en période de COVID-19 - Procédures, mesures et contacts - Septembre 2020

Chère lectrice, cher lecteur,

Vous trouverez ci-dessous les procédures mises en place par l'équipe de la bibliothèque pour garantir la sécurité sanitaire lors de ses organisations.

1. Un participant et/ou un accompagnant malade, ou présentant des symptômes évoquant le COVID-19, ne peut pas venir à l'animation.

Une personne inscrite à une animation organisée par la bibliothèque, et/ou la personne qui l'accompagne, doit rester à la maison et ne peut pas participer à l'évènement s'il est malade ou présente :

- Au moins un des symptômes majeurs suivants, d'apparition aiguë, sans autre cause évidente : fièvre, toux, difficultés respiratoires, douleur thoracique, perte de goût ou d'odorat sans cause apparente.

OU

- Au moins 2 des symptômes mineurs suivants, sans autre cause évidente : douleurs musculaires, fatigue, nez bouché ou qui coule, maux de gorge, maux de tête, perte d'appétit, diarrhée aqueuse.

OU

- Une aggravation de symptômes respiratoires chroniques (asthme, toux chronique...) sans autre cause évidente.

2. Un participant et/ou un accompagnant en contact avec une personne testée positive ne peut pas venir à l'animation.

Il va de soi que si vous êtes ou avez été en contact avec une personne testée positive à la Covid-19, vous ne devez pas participer à une quelconque animation ou organisation durant la période de quarantaine qui vous aura été préconisée.

3. Participant faisant partie d'une catégorie de personnes « à risque ».

Malgré toutes les précautions prises, le risque zéro n'existe pas. Les participants aux animations faisant partie des personnes « à risque » s'inscrivent en connaissance de cause.

4. Si après l'animation, un participant est testé positif à la Covid-19 :

Vous serez contacté si un participant à une animation organisée par la bibliothèque à laquelle vous étiez présent est testé positif dans les deux semaines qui suivent l'animation, pour peu que l'équipe de la bibliothèque en ait été informée. Vous serez alors invités à contacter votre médecin traitant pour déterminer les mesures à prendre.

5. Mesures d'hygiène et gestes barrière :

Que ce soit pour une simple visite à la bibliothèque ou pour participer à une animation organisée, le respect des gestes barrière et des mesures d'hygiène de base est bien sûr d'application :

- Porter le masque (pour les 12 ans et +).
- Se laver les mains dès son arrivée sur place (au savon ou à la solution hydroalcoolique) et recommencer l'opération dès que nécessaire.
- Maintenir une distance d'au moins 1m50 avec les autres personnes présentes sur place.
- Tousser dans le pli du coude et se laver les mains en cas de contact avec le visage.
- Respecter les consignes spécifiques données par l'équipe de la bibliothèque lors des animations.

6. Annulation de l'animation

En cas de nouvelles mesures gouvernementales plus strictes ou en cas de Covid-19 avérés ou suspectés dans l'entourage des organisateurs, l'animation sera annulée. Vous serez prévenu le plus rapidement possible, ou au cas où vous n'auriez pas pu être contacté, un affichage spécifique sera apposé à l'entrée de la bibliothèque ou du lieu où devait se tenir l'animation.

Le bon sens et le civisme sont bien sûr les maîtres mots en cette période particulière.

En cas de questions, de cas avérés ou de remarques, contactez la bibliothèque au 063 58 99 24 ou par mail à bibliotheque@saint-leger.be

L'équipe de la bibliothèque vous remercie pour la confiance que vous lui accordez.